Ligue Occitanie des Sports de Glace

« Pyrénées-Méditerranée »

Objet : PV-Assemblée Générale Ordinaire Narbonne le 15 mai 2022

Présents :

Thierry FACERIAS	(Président)
Marianne MINARD	(Secrétaire général)(Pdte TCP)
Sébastien BONELLO	(trésorier)
Dolma GARCIA	(Membre Ligue)
Hélène CUCUPHAT	(Membre Ligue)
Danielle ROLS	(Membre Ligue) (visio)
Gilles ROLS	(Membre TCP)
Elisabeth COGNET	(Présidente MMSG)
Mme …	(MMSG)
Mathilde CHARAVEL	(Présidente COPN)
Adrien JOUJOU	(Entraîneur COPN)
Pauline PELTIER	(Entraîneur NPL)
Martine FERRAGE	(BPG)

Représentés :

Laetitia BARREAU	(Présidente CSG) par Peltier Pauline
Sébastien GARCIA	(Président NPL) par Peltier Pauline

Absents :

Mr CAMBOU (ART'ROLL)

Le 15 mai 2022 s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire de la Ligue Occitanie des Sports de Glace, sous la présidence de Thierry FACERIAS.

Les membres ont été convoqués par courrier électronique, un mois avant la date.

Le Président ouvre la séance à 09h30 par un mot de bienvenue et rappelle l'ordre du jour :

Mot de bienvenue

Mesdames, Messieurs les Présidentes et présidents, chers amis

Permettez-moi, tout d'abord, de vous remercier de votre présence aujourd'hui. C'est pour moi, comme chaque année, un grand plaisir de vous retrouver, et c'est très chaleureusement que j'accueille ici chacun d'entre vous au nom de notre comité directeur.

Je sais que, pour certains, il n'a pas été facile de se libérer : notre travail et notre vie familiale et nos clubs nous imposent de nombreuses obligations. Je les remercie d'autant plus de l'effort qu'ils ont consenti pour participer à cette assemblée.

Comme vous le savez, cette année est élective, et c'est l'occasion pour moi de rendre hommage à mes collègues de la ligue ainsi qu'à tous les intervenants qui ont participé à la mise en place de notre projet qui, nous l'espérons tous, continuera à se développer durant les années à venir.

La séance se déroulera conformément à l'ODJ porté à votre connaissance dans la convocation, *(ordre du jour, et différents points qui seront abordés)*

Pour terminer, nous marquerons la fin de notre réunion d'une note festive par un buffet amical auquel vous êtes tous conviés.

Si personne n'a rien à ajouter à ce petit préambule, je vous propose d'ouvrir cette assemblée générale.

Merci à tous !

Pour rappel :
Chaque association membre de la Ligue Occitanie en règle avec la F.F.S.G. dispose, en assemblée générale, d'un nombre de voix déterminée suivant le barème ci-après :
Seules les licences *Fédérales*, *Encadrement*, *Kid* ou *Compétition* sont prises en compte.
Plus de 10 licenciés et moins de 21 : 1 voix
De 21 à 50 licenciés : 2 voix
De 21 à 50 licenciés : 1 voix supplémentaire
Soit 1 voix supplémentaire par tranche de 50 licenciés

Au 31 mars

	Voix	0 à 10	11 à 20	21 à 50	51 à 100	101 à 150	151 à 200	201 à 250	251 à 300	301 à 350	351 à 400	Total
Clubs	Nbre Licences	0	1	2	1	1	1	1	1	1	1	Voix
ART	4	0	1	2								**0**
BPG	271	0	1	2	1	1	1	1	1			**8**
CSG	140	0	1	2	1	1	0					**5**
COPN	293	0	1	2	1	1	1	1	1			**8**
CGFR	74	0	1	2	1							**4**
MMMP	283	0	1	2	1	1	1	1	1			**8**
MMMSG	109	0	1	2	1	1						**5**
NPL	35	0	1	2								**3**
TCP	323	0	1	2	1	1	1	1	1	1		**9**
TSG	178	0	1	2	1	1	1					**6**
	1710											
												56

1. **Nomination de la commission de vérification des pouvoirs et des scrutateurs**

Martine Ferrage et Céline Pietrobon sont nommées vérificatrices des pouvoirs et scrutatrices.

- **Quorum** : Celui-ci est atteint (9 clubs sur 10 étaient représentés), la séance a pu débuter.

  Rappel seul les Présidents de Clubs ou leur représentant ont droit de vote.

2. **Rapport Moral et d'activité**

- <u>Fonctionnement de notre Ligue</u> :

La Ligue Occitanie des Sports de Glace est une association loi 1901.
Organe déconcentré de la Fédération Française des Sports de Glace qui a pour missions :
• de régir, d'organiser et de développer toutes les disciplines proposées par la FFSG.
• d'orienter, de coordonner et de surveiller l'activité des associations sportives affiliées à la F.F.S.G. et ayant leur siège social dans les départements de la Région Occitanie conformément aux statuts et règlements de la F.F.S.G.

La LOSG est administrée par un comité composé de 6 membres, dont un président, une secrétaire et un trésorier.
La LOSG est accompagnée dans son fonctionnement et la mise en place de ses actions par Nathalie ROBERT, notre cadre technique national (CTN)

La ligue est l'interlocuteur privilégié entre la FFSG, les CSN et les clubs. Nous redirigeons les informations fédérales auprès des clubs quand elles arrivent (si elles arrivent)
Nous organisons des formations, des stages, des regroupements ou toute action en lien avec les intitulés des projets sportifs fédéraux.

Avant de faire l'état des lieux de notre ligue, je souhaiterai aborder un volet fédéral :

- FFSG:

Deux ans après l'élection de Mme Péchalat à la tête de la FFSG et toutes les restructurations que cela à engendré, même si les conditions n'ont pas été propices au sport en général, l'heure est au bilan. Ce bilan est prévu le 25 juin prochain lors d'une journée marathon où l'on enchaînera les AG fédérales et de disciplines.
Du point de vue de la ligue, la communication et les informations nous arrivent à la même vitesse que précédemment. Certains chantiers tel que le socle commun aux disciplines d'expression n'a pas suscité l'engouement tant attendu auprès des clubs.
Du 21 au 27 mars dernier, se sont déroulés les Championnats du Monde de patinage à Montpellier, avec une levée des restrictions sanitaires. Une centaine de bénévoles dont une bonne partie issus des clubs de notre ligue ont participé à cet évènement majeur. Je ne reviendrai pas sur les difficultés de communication entre l'organisation et les bénévoles.
Nos clubs ont été mis à contribution la semaine précédente pour participer à des ateliers découverte auprès de 1200 élèves de l'agglomération Montpelliéraine. Je salue le travail de Nathalie Robert, qui a su instaurer un dialogue avec les responsables départementaux de l'éducation nationale pour que ce projet commun aboutisse.
J'espère que dans la continuité des championnats, le dialogue avec l'enseignement pourra se poursuivre permettant ainsi de recruter de futur patineurs dans les écoles.

- Etat des lieux :

La LOSG regroupe 10 clubs affiliés répartis dans 8 patinoires.

Un total de 1710 licenciés (licences fédérales, encadrement, kid ou compétition)
(+ 362)

Répartition par disciplines :
- 1894 PA
- 47 Synchro
- 296 Danse
- 17 ballet

- 3 Sports extrême

- Les OA de la ligue :

Nous comptons 33 officiels (23 femmes/10 hommes)

Des postes sont en souffrance et mettent en danger l'avenir de nos compétitions.
Il nous manque des officiels techniques (spécialiste technique et contrôleur). Les spécialistes peuvent être des entraîneurs. **Une sensibilisation des clubs a été faite cette année pour inciter leurs entraîneurs à devenir spécialistes.**

Nous manquons surtout de DVRO et comptable. Il n'est pas nécessaire d'avoir une compétence en patinage. Il faudrait au moins 1 comptable proposé par chaque club. Il faut des connaissances informatiques de base mais guère plus. Pour les DVRO et cut, il faut savoir écouter un panel technique et cliquer sur des boutons. Moins de compétence technique nécessaire mais savoir connaître les éléments techniques.

Hélène Cucuphat alerte sur le manque cruel dans ces domaines qui peuvent rendre impossible la tenue de compétitions dans notre ligue. Les formations probatoires vont être en distanciel.

- Actions 2021/2022 ligue /ffsg

    - ❖ Tournée des Sports Extrêmes :

organisée avec synerglace et la FFSG cette tournée a permis de faire découvrir les disciplines des sports extrêmes ainsi qu'un éventail de matériel. Une session à Blagnac le 6 octobre (club) et à Montpellier le 7 octobre (patinoire).

    - ❖ Journées Ville et Handicap :

Merci aux deux clubs d'avoir joué le jeu encore une fois.
Malheureusement, le personnel de la patinoire s'est laissé déborder par le nombre de personnes présentes au détriment de celles en situation de handicap.

    - ❖ Regroupement PA à Narbonne : bilan thierry

Subvention ANS dans le cadre de la structuration des sports de glace (1500€)
Profil des patineurs concernés :
Clubs impliqués (Toulouse, Narbonne, Montpellier, Font-Romeu, Nîmes, Blagnac et Castres)
Points positifs/négatifs évolutions (implication des entraîneurs obligatoire)

    - ❖ Découverte du CURLING et ICE CROSS

L'action curling a été annulée suite à l'indisponibilité de l'intervenant.
La découverte de l'ice cross se greffe aux actions de promotion des sports de glaces sur la période précédant les championnats du monde.

    - ❖ Promotion du Patinage synchronisé

Action faite par le club de Montpellier lors des vacances de Pâques. Tous les patineurs de la ligue ont été invités. Une dizaine de participants. L'action sera renouvelée la semaine prochaine.

Quote part achat des places pour les championnats du monde à destination des entraîneurs.

- Scolaire :

Le dossier scolaire de la ligue a été repris par Sébastien Bonello en raison des obligations professionnelles de Danielle.
La convention tripartite avec le collège Hubertine Auclair, la Ligue et les deux clubs Toulousains est toujours en vigueur et a profité à 5 élèves patineurs cette saison.
Une classe à option sportive patinage en cours de développement à Nïmes avec le collège Feucheres. Actuellement 3 élèves sont scolarisés, 5 à venir.
=> action à développer avec la ligue

3. Approbation des CR de l'AGO du 13 juin 2021 à Narbonne

Contre: 0
Abstention: 0
Pour: 9
Le compte-rendu est approuvé par l'assemblée générale

4. Validation Rapport Moral

Contre: 0
Abstention: 0
Pour: 9
Le rapport moral est approuvé par l'assemblée générale

5. Rapport financier & budget

Les comptes ont été revus Laurence LEPAGE scrutatrice.(annexe 1)

Je vous rappelle que l'état présenté concerne l'année civile 2021 et non la saison sportive. D'autre part, pour les associations, la saisie se fait en suivant les relevés bancaires du 01 janvier au 31 décembre de l'année.

Pour mémoire :
2020 : 11352,01€ de produits pour 3276,22€ de charges = delta positif de 8075,79€
2021 : 18666,53€ de produits pour 10000,43€ de charges = delta positif de 8666,10€

AU NIVEAU DES CHARGES : (annexe 2)
Les achats :
- 2020 : 1279.82€ (achat de cadenas pour sécuriser les luges sur A. JANY, achat d'un switch réseau pour jeu informatique Ligue et achat déambulateur)
- 2021 : 702,99€ (achat d'un ordinateur pour Gestion Vidéo DVRO)

Les services extérieurs :
- 2020 : 9637.47 €
- 2021 : 5347.39€

Cette rubrique comprend tous les frais des diverses formations et actions (PSC1, BF1 Nîmes, Formation DVRO, PSC1, Formation Colosse aux pieds d'argile, déplacements Montpellier)

Autres services extérieurs :
- 2020 : 1725.44 €
- 2021 : 3950€ (essentiellement le remboursement des subventions non utilisées)

CONCERNANT LES PRODUITS : (annexe 3)
Produits des activités :

- 2020 : 16 € (arrêt de toutes les activités suite au COVID19, une seule compétition en 2020 à Brive)
- 2021 : 485€ (ristournes sur 3 compétitions)

Subventions d'exploitation :
- 2020 : 9636€
- 2021 : 16716€

En augmentation, suite aux virements des collectivités territoriales sur les aides (Haut niveau, formation, équipement)

Autres produits de gestion courante :
- 2020 : 689.21€
- 2021 : 1430€

En augmentation suite à la régularisation de tous les clubs des montants des affiliations avec rattrapage de 2 ans pour certains.

Budget 2022/2023 / ACTIONS A VENIR : (budget prévisionnel : annexe 4)
- Remplacement de 2 ordinateurs de haute technicité pour le traitement des vidéos DVRO (environ 2000€)
- Formation et remise à niveau de l'ensemble des OA (recyclage) : environ 5000€
- Stage de ligue
- Faire un état des lieux sur les besoins danse et synchro niveau OA

6. Nomination des vérificateurs au compte

Christiane MERIC & Martine FERRAGE sont désignées vérificatrices aux comptes pour 4 ans.

7. Approbation du rapport financier et du budget prévisionnel

Contre: 0

Abstention: 0

Pour: 9

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont approuvés par l'assemblée générale

8. Point par disciplines :

❖ Patinage Artistique :

Comme les autres disciplines, le patinage artistique a repris en mode presque normal notamment sur la dimension compétition avec un calendrier quasi-identique aux années pré-covid. Seul le club de Montpellier n'a pu tenir son traditionnel Trophée du Soleil en raison de l'organisation des championnats du monde.

7 compétitions ont été organisées par la ligue: 2 TF (2 au lieu de 1 en raison de la non organisation du 2e TF en Nouvelle aquitaine), 1 SFC, 1 championnat de ligue et 3 compétitions de ligue pures sachant que sur les 2 TF, la SFC et le championnat, une compétition de ligue était accolée. On peut donc dire que la dynamique compétitive est complètement repartie. Le club de Nîmes a organisé sa première compétition avec succès

Nous avons eu 3 patineurs qualifiés en Coupe de France:
- Julie Capaces (Font Romeu) termine 11e en Novice
- **Lilian Broqua (Toulouse) termine 3e en Novice**
- **Yohan Santos (Toulouse) termine 1er en senior**

Nous avons eu 16 patineurs qualifiés au Critérium :

Benjamins Dames:
- Mia Hervé (Toulouse) 7e
- Chloé Combes (Montpellier) 10e
- Saskia Erny (Toulouse) 16e

Benjamin Dames :
- **Poli visa Auque (Font Romeu) 1er**
- **Loan Vignole (Nîmes) 2e**
- Mathy Fournat (Montpellier) 8e

Minimes Messieurs:
- Naila Via Auque (Font Romeu) 9e
- Eva Castellanos (Toulouse) 13e
- Lya Garcia (Narbonne) 21e
- Danae Deshaies (Blagnac) 23e

Novices Messieurs:
- **Hugo Guilloteau (Toulouse) 2e**

Novices Dames:
- **Rachel Martinez (Font Romeu) 2e**
- Mathilde Cliquot (Blagnac) 18e

Juniors Messieurs:
- **Lois deshaies (Blagnac) 2e**

Juniors Dames:
- Nina Cullel (Font Romeu) 8e
- Mariona Coll Cots (Font Romeu) 15e

Le Club de Toulouse s'est aussi qualifié en D2 (le club termine 5e) et D3 (le club termine 8e) au Championnat de France des clubs et termine 11e au classement général. Un grand merci à tous les clubs qui ont joué le jeu de la participation lors de la sélection à Toulouse permettant ainsi à plus de clubs de la zone de se qualifier pour la finale.

La filière artistique régionale a toutefois du mal à garder une présence significative sur le circuit des TDF. Il n'y avait aucun patineur N1 cette saison et très peu de N2. La saison prochaine s'annonce plus encourageante avec une nouvelle jeune N1 (poussine du club de Toulouse) et de nouveaux N2. La détection et le suivi des patineurs à potentiel sera donc clé dans la montée en niveau global des patineurs de la ligue.

La filière artistique aura aussi tout à gagner à caler très en amont son calendrier de compétition pour permettre aux clubs de mieux s'organiser et donc d'être plus présents sur les compétitions mais aussi pour s'assurer de la présence suffisante de juges. La saison prochaine, nous avons à organiser un TF comme chaque année. La SFC sera en Nouvelle Aquitaine selon la règle d'alternance habituelle. Le championnat de ligue (une nouveauté cette année) devrait aussi être reconduit en l'acollant à une compétition régionale de fin de saison.

Le bilan de la catégorie des duos dans le règlement régional est positif. Cette catégorie permet de garder des patineurs. Les OA ont eu beaucoup de plaisir à juger.

Calendrier prévisionnel
Les calendriers généraux s'avançant, **la ligue demande au club de se positionner avant mi juin avec 1 ou 2 dates pour arbitrer avant début juillet**.

Font Romeu se propose pour TF fin novembre
Nîmes en janvier/février/ mars
Montpellier en mars
Blagnac en avril
Narbonne en mai

Le calendrier semblant plein en deuxième partie de saison, le club de Toulouse (ou autre club) est invité à se positionner sur une compétition en début de saison (décembre ou même plus tôt) permettant d'éviter de la concurrence en deuxième partie de saison et de passer des médailles pour des patineurs en début de saison.

- ❖ Danse sur Glace

3 clubs existent sur la Ligue Occitanie :
Castres(CAS), Toulouse(TSG) et Montpellier (MSG) pour un total de 293 licenciés.

4 TDF étaient prévus (Limoges, Lyon, Bordeaux, Viry-Châtillon) . Les finales ont eu lieues sur Brest pour les couples et sur Reims pour les solos.

Notre Ligue a été représentée par 6 patineurs solos et 1 couple. Nous citerons en finale :
- Célia BONELLO (TSG) : 14ème place / 38 patineurs
- Emma LOUBEYRES (TSG) : 16ème place / 38 patineurs
- Lola DELEBARRE et Dimitri RENAUDINEAU terminent à la 9ème place sur 12 couples France pour leur première participation

Au niveau régional, 2 compétitions étaient attendues :
TIR1 sur Castres, TIR2 sur Limoges. La finale a eu lieu sur Toulouse.

Notre Ligue a été représentée par 21 patineurs solos et nous citerons en finale :
- En catégorie Poussin :
  - Elsa DELOKO (TSG) (1ère participation 9ème place sur 50 participants
- En catégorie Argent :
  - Inès PRIME FREIXEDA (TSG) 10ème sur 18 participants
  - Pauline LOPEZ (TSG) 13ème sur 18 participants
  - En catégorie Vermeil :
  - Inès ROSSET (CAS) finit à 4/10ème de point du 3ème du podium et se classe logiquement 4ème sur 15 participants.

La Danse sur glace se traduit aussi en mode Adultes au travers de l'organisation annuelle de la Coupe des Druides ayant eu lieu en janvier 2022 sur Toulouse (8 TSG et 1 MSG)
- En catégorie Préliminaire, YAN CHING TAN finit à la 10ème place sur 13 pour sa première participation.
- En catégorie Pré Bronze, Léa BERQUEZ 2/11 , Laura FRISICARO (4/11) et Camille THEURET (6/11)
- En Bronze, Léa BERQUEZ se classe 3 et Maria LEPISSIER 4 sur les 7 participants que composent la catégorie.
- En Argent, Maria LEPISSIER se classe 4, Francoise SANCHEZ 4 sur les 5 participants que composent la catégorie.
- En Vermeil, Rebecca COUDRAIS termine sur le podium suivi en 4ème position de son amie Lucie FOUCRAS sur les 10 participants.
- Mention spéciale à Thibaud MATHIAS (MSG) qui termine à la 6ème place sur 8 sur son programme libre en catégorie Bronze.

❖ Ballet sur Glace

Le COPN possède une équipe de Ballet sur glace, qui nous a offert une belle démo lors de la première compétition PA de Nîmes.

Cette équipe, Nemausa du COPN finit brillamment 3ème de la compétition à Villard de Lans. Un beau résultat pour leur première participation en ballet sur glace!

❖ Patinage Synchronisé

Représentée par le MMMSG,

· Un titre de Vice Championne de France 2022, à Valenciennes en mars 2022 pour la Team Odyssée Junior N2 et Novice B

La TEAM Odyssée Novice s'est également illustrée cette saison avec une victoire lors de leur première compétition internationale, le Ice Crystal Trophy à Gand, en Belgique.

La Team Odyssée junior remporte une belle médaille de bronze.

La Team Odyssée Juvénile a participé au Trophée Gaillard à Brive et termine 2e.

❖ Sports Extrêmes

3 licenciés au club de Blagnac. La section n'a pas pu démarrer cette année.

9. Projets et perspectives 2022/2023

Gala de ligue

Le projet de gala de ligue va être poursuivi. Une date est prévue le samedi 17 décembre. Le projet est à monter. Chaque club amène une équipe (ballet, synchro ou tableau pour les galas) et des individuels (à confirmer). Un budget sera prévu pour l'hébergement des patineurs.
=> prévoir une réunion en tout début de saison (septembre)

Formations 2022/2023 :

La ligue occitanie va continuer à organiser les formations à destination de nos patineurs, entraîneurs, et OA comme prévu dans notre budget prévisionnel.

❖ Le PSC1 :

La ligue ne le prendra plus en charge car ce dernier ne peut plus être subventionné.
Le CROS organise des formations plusieurs fois par an, à des tarifs compétitifs.

❖ Les OA :

Les OA occupent une place essentielle pour la tenue de nos compétitions.
Si en termes de juges nous avons de la ressource, les postes de CT, ST, DATA et Comptable ne suffisent plus. Plusieurs solutions :

- lancer une campagne d'information auprès des clubs pour susciter des vocations..

- demander la présence d'au moins un comptable formé par club organisateur
- demander aux clubs de fournir un ST pour participer à la compétition s'avère impossible car souvent l'entraîneur restant gère les cours en club.
- Si vous avez des idées n'hésitez pas, la tenue de vos compétitions de clubs en dépend.

Nous allons prévoir une formation OA sur la ligue la saison prochaine.
Il serait souhaitable que ces formations et recertifications puissent se tenir pendant une compétition afin de limiter les frais.

Répartition des frais juges blancs:
- Repas club organisateur
- Déplacement: club du juge
- Hébergement: ligue

❖ Le BF1

Cette année la nouvelle mouture de formation a été mise en place :
- 25 séances tutorées en club
- 8h30 de formation distanciel asynchrone sur la plateforme + 3 heures avec formateur
- 2 jours de pratique 7h/j.

Une réunion bilan en visio est prévue avec le responsable formation Sylvain ROUX le 07 juin 2022.

Plusieurs points essentiels doivent être pris en considération :
- les coûts : en personnel (référents formations), frais de déplacements, facturation par l'INFMG (25€ par BF1), restauration et hébergement, location de glace, etc
- l'assiduité des BF1 formés au sein des clubs

Entre 2017 et 2020, la Ligue a formé 114 BF1. Au 31 mars 2022 seuls 66 étaient encore licenciés (42% de perte). Cela nous a poussé à réfléchir sur la motivation des personnes formées et sur l'engagement financier de la Ligue.

Nous avons étudié plusieurs pistes de répartition financière pour les saisons suivantes, et nous allons vous les soumettre:

- Application d'un forfait formation 400€ pour 30h comme cela se fait dans les ligues pour le responsable formation.

- Participation des clubs à hauteur de 50€ par BF (répartis de la façon suivante 25€ club, 25€ patineur). Cette participation symbolique permet aux patineurs de s'interroger sur leur motivation.

<u>Vote sur la nouvelle répartition financière</u>
Contre: 0
Abstention: 0
Pour: 9
Cette nouvelle répartition est approuvée par l'assemblée générale

10. Modifications statutaires (vote)

- Modifications de l'article 9 paragraphe 3d), paragraphe 4a)
- Modification de l'article 10 paragraphe 3c)
- création du paragraphe 3d) de l'article 10
- suppression du paragraphe 4c) de l'article 10

- modification de l’article 16
- création de l’article 17

Contre: 0
Abstention: 0
Pour: 9
La modification des statuts est approuvée par l’assemblée générale

11. Règlement intérieur LOSG (vote)

Contre: 0
Abstention: 0
Pour: 9
La création du règlement intérieur est approuvée par l’assemblée générale

12. Questions diverses

Lors du regroupement de ligue, les entraîneurs n’ont pas été rémunérés. Le COPN demande si les participants pourraient donner une participation et les entraîneurs être rémunérés.
Pour les participants, cela ne semble pas souhaitable. Pour les entraîneurs, la ligue prend en charge les déplacements. Une réflexion peut être faite par la ligue sur les entraîneurs. Possibilité d’une indemnité forfaitaire dépendant du type de contrat pour éviter une double rémunération.

Le COPN demande si une formation BF2 est prévue
Aucune de prévue car la formation est en cours de refonte.

Thierry FACERIAS
Président

Marianne MINARD
Secrétaire





Annexe 1

Toulouse 12 Mai 2022

Attestation sur l'honneur

Je soussigné, Laurence LEPAGE
-désignée pour contrôler les comptes
de la ligue Occitanie des Sports de Glace,
certifie que les comptes annuels pour
l'exercice 2021 sont réguliers et sincères
et donnent une image fidèle des opérations

Fait pour servir et faire valoir ce
que de droit

LEPAGE Laurence

Le 12/06/22

Association :Ligue Occitanie des Sports de Glace

CHARGES	Ann
60 Achats directs	
6010 - Achats de matières premières (boissons, etc)	
6040 - Achat de prestations de service	
6050 - Achats de matériel	
23/12/2021 : Renouvellement d' un PC Portable pour jeu de Ligue pour Datas	
6063 - Fournitures pour les activités - petit matériel	
6064 - Fournitures administratives	
6068 - Autres matières et fournitures	
61 Services extérieurs	
17/06/2021 : Autoroute ASF pour déplacement Réunion Championnat du monde (24,30€ X 2)	
17/06/2021 : Gasoil pour déplacement AGO Narbonne	
17/06/2021 : Repas de travail suite réunion (TIBERES SOMMIERES)	
11/10/2021 : Parking (5,3 X 2)	
11/10/2021 : Autoroute ASF pour déplacement Réunion Championnat du monde (24,30€ + 25,10€)	
11/10/2021 : Gasoil pour déplacement AGO Narbonne	
20/12/2021 : Hotel Ibis Narbonne	
62 Autres services extérieurs	
05/08/21 : remboursement Aides FFSG partie 1	
05/08/21 : remboursement Aides FFSG partie 2	
63 Impôts, taxes et versements assimilés	
64 Charges de personnel	
65 Autres charges de gestion courante	
66 Charges financières	
TOTAL I	1
67 Charges exceptionnelles	
6712 - Remboursements Aides suite non utilisation COVID	
05/08/2021 : Remboursement Diversifier l'offre des sports de glace au sein des clubs	
05/08/2021 : Remboursement Développer l'attractivité des sports de glace	
6788 - Charges exceptionnelles diverses	
TOTAL II	
86 Emploi des contributions volontaires	
TOTAL III	
TOTAL GENERAL (Total I + II + III)	1

Charges 2020 non encaissées au 31 décembre 2020 :

02/02/21 : Achat produits COVID pour BF1 Nimes + repas (BF1 Nimes Octobre 2020)	
08/02/21 : frais déplacement D.KENERSON sur Bellevue effectués en Octobre 2020	

PRODUITS	
70 - Produits des activités	*485,00*
7010 - Recettes inscriptions tests artistique	***0,00***
7020 - Recettes inscriptions tests danse	***0,00***
7061 - Recettes pour évenements (fêtes, compétitions)	***0,00***
7070 - Ventes de produits dérivés	***0,00***
7083 - Locations diverses	***485,00***
7088 - Ristournes sur TDF	***0,00***
74 - Subventions d'exploitation	*16 716,00*
7410 - Etat	***0,00***
7440 - Collectivités territoriales	***0,00***
7460 - Participation de la Fédération	***16 716,00***
22/02/21 - Virement FFSG Ristournes sur licences 2020/2021	*5 390,00*
15/03/21 - Virement FFSG Ligue Occitanie Aides	*2 824,00*
07/06/21 - Virement FFSG Ligue Occitanie Aides	*1 501,00*
09/11/21 - Virement FFSG Ligue Occitanie Aides	*1 501,00*
26/08/21 - Virement FFSG Ligue Occitanie Aides	*5 500,00*
75 - Autres produits de gestion courante	*1 430,00*
7510 - Dons manuels	***0,00***
7511 - Recettes publicitaires	***0,00***
7560 - Cotisations des adhérents	***1 430,00***
30/10/2021 : Affiliation BPG 2020-2021	110,00 €
15/06/2021 : Affiliation TCP 2021-2022	110,00 €
19/11/2021 : Affiliation MMMP 2020- 2021 suite relance + 2021-2022	220,00 €
30/10/2021 : Affiliation NPL Narbonne 2020- 2021 suite relance + 2021-2022	220,00 €
24/06/2021 : Affiliation MMM Sport de Glace SG 2020- 2021 suite relance + 2021-2022	220,00 €
13/06/2021 : Affiliation Font Romeu SG 2021-2022	110,00 €
13/06/2021 : Affiliation Club Olympique de patinage Nimois (COPN) 2021-2022	110,00 €
13/06/2021 : Affiliation Toulouse Sports de Glace 2021-2022	110,00 €
25/06/2021 : Affiliation ART Roll ice 2019-2020	110,00 €
09/07/2021 : Affiliation ART Roll ice 2021-2022	110,00 €
7581 - Participations pour stages de formation (athlètes, cadres, etc)	***0,00***
7585 - Produits de gestion courante	***0,00***
76 - Produits financiers	*35,53*
TOTAL I	*18 666,53*
77 - Produits exceptionnels	*0,00*
78 - Reprise sur amortissements et provisions	*0,00*
79 - Transferts de charges	*0,00*
TOTAL II	*0,00*
87 - Contributions volontaires en nature	*0,00*
TOTAL III	*0,00*
TOTAL GENERAL (Total I + II + III)	*18 666,53*

26/05/2022 **Signature**

2. Budget previsionnel de l'association

Si l'exercice de l'association est different de l'annee civile, preciser les dates de debut et de fin d'exercice. Le total des charges doit etre egal au total des produits.

Date de debut : 1 janvier 2022 date de fin : 31 décembre 2022

CHARGES	Montant	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES			**RESSOURCES DIRECTES**	
60 - Achats	**3700**		**70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**	
Prestations de services	**500**			
Promouvoir sport santé		***0***		
Inscriptions BF1		***500***		
Achats matieres et fournitures	**2200**		**74- Subventions d'exploitation**	**11646**
Achat ORDI Data vidéo X 2		**2000**		
Achats fournitures administratives		**200**		
Autres fournitures handi sports			Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicite(s)	
Formation re certif OA	**1000**			
61 - Services exterieurs	**3020**			
Location glace	**2460**		**CNDS emploi dégressif**	
Location glace réduire inégalités - action		***660***		
Location glace BF1		***800***		
Location glace formation entraineurs		***600***		
Location glace Détection		***400***		
Location salle	**560**		ANS (Agence Nationale du Sport)	**5500**
Location salle AG		***360***		
Location salle ETR		***200***		
Entretien et réparation			Convention d'objectifs 2022	**6146**
Assurance	**0**			
Documentation			Département(s) :	
62 - Autres services exterieurs	**8710**			
Affiliations et Honoraires	**150**			
Prestations Intervenants	**2485**		Intercommunalité(s)	
Prest. intervenants - sport santé		***0***		
Prest. Intervenants ETR		***765***		
Prest.Intervenants BF1		***760***		
Prest. Intervenants formation entraineurs		***480***		
Prest. Intervenants Détection		***480***		
Hébergement	**3000**			
Hébergement BF1		***600***		
Hébergement formation entraineurs		***500***	Commune(s) :	
Hébergement Off. Arbitrage		***600***		
Hébergement Détection		***1000***		
Hébergement fonctionnement		***300***		
Déplacement	**1070**			
Déplacement réduire inégalités		***200***		
Déplacement ETR		***150***		
Déplacement formation entraineurs		***60***		
Déplacement Off. Arbitrage		***200***		
Déplacement Détection		***60***		
Déplacements dirigeants/ divers		***400***		
Restauration	***1900***			
Restauration réduire inégalités		***0***		
Restauration sports santé		***0***		
Restauration BF1		***700***		
Restauration off. arbitrage		***500***		
Restauration fontionnement / AG		***700***		
Services bancaires, autres	**105**			

63 - Impots et taxes	**0**		Organismes sociaux (détailler) :	
Impots et taxes sur remuneration,				
Autres impots et taxes			Fonds européens	
64- Charges de personnel	**0**			
Rémunération des personnels				
Charges sociales				
65- Autres charges de gestion courante	**0**	**0**	**75 - Autres produits de gestion courante**	**3160**
66- Charges financieres			cotisations, dons manuels ou legs	
			Adhésions clubs	**1100**
			Inscriptions tests	**300**
			Location Mat. Informatique	**1260**
			Ristourne FFSG (inscriptions compétitions)	**500**
67- Charges exceptionnelles			**76 - Produits financiers**	**50**
68- Dotation aux amortissements			**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	
Frais financiers			**Fonds propres**	**624**
Autres				
TOTAL DES CHARGES	**15430**		**TOTAL DES PRODUITS**	**15430**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES				
86- Emplois des contributions volontaires en nature	**2000**		**87 - Contributions volontaires en nature**	**2000**
Secours en nature			Bénévolat	**2000**
Mise a disposition gratuite de biens et prestations			Prestations en nature	
Personnel bénévole	**2000**		Dons en nature	
TOTAL	**17430**	**0**	**TOTAL**	**17430**

5 Ne pas indiquer les centimes d'euros.

6 L'attention du demandeur est appelee sur le fait que les indications sur les financements demandes aupres d'autres financeurs publics valent declaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complementaire ne sera demande si cette partie est completee en indiquant les autres services et collectivites sollicitees.

7 Categories d'etablissements publics de cooperation intercommunale (EPCI) a fiscalite propre : communaute de communes ; communaute d'agglomeration ; communaute urbaine.

8 Le plan comptable des associations, issu du reglement CRC n° 99-01, prevoit *a minima* une information (quantitative ou, a defaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilite d'inscription en comptabilite mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de resultat.